

HST 109
Histoire du Moyen Âge
(3 crédits)
Hiver 2022

Enseignant : Geneviève Dumas

Bureau : A5-506

Téléphone : (819) 821-8000 poste 62100

Courriel : genevieve.dumas@USherbrooke.ca

Disponibilités : Mercredi PM sur rendez-vous

PLAN DE COURS**OBJECTIF**

Acquérir les connaissances factuelles, les points de repère et les caractères essentiels de la période médiévale en Occident. Comprendre les concepts qui sous-tendent l'histoire médiévale.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

De façon plus spécifique, à la fin du cours HST109, l'étudiante ou l'étudiant devrait :

- (1) Avoir acquis des connaissances relatives à la période médiévale, c'est-à-dire être capable de : caractériser les trois grandes périodes du Moyen Âge ; définir les principaux concepts relatifs à l'étude du Moyen Âge ; analyser l'évolution, à travers la période, du cadre de la vie matérielle, de l'organisation sociale et religieuse, de l'exercice et des luttes de pouvoir, de la culture et de son expression ; expliquer la spécificité et l'importance de la période médiévale dans l'évolution de la civilisation occidentale ; discuter des principaux débats historiographiques spécifiques à la période médiévale.
- (2) Avoir acquis une méthode de travail propre à la discipline historique, et plus particulièrement à la période médiévale, c'est-à-dire être capable de : connaître les grands repères du monde médiéval ; expliquer les problèmes spécifiques posés par les sources médiévales ; distinguer les principaux types de sources du Moyen Âge.

NB : POUR LES FUTURS PROFESSEURS DU SECONDAIRE (ET LES AUTRES !)

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier et héritière, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Compétence 11 : S'engager dans une démarche collective et individuelle de développement professionnel.

CONTENU

Le Haut Moyen Âge occidental: la chute de l'empire romain, les « invasions » barbares, les premières dynasties franques. Le Moyen Âge classique: la féodalité, le temps de l'expansion, les croisades. Le Bas Moyen Âge : la guerre et les mutations, les crises. Compte tenu du fait que le cours couvre déjà 1000 ans d'histoire, le cadre géographique sera limité à l'Europe et à la France plus particulièrement.

CALENDRIER DU COURS

Cours 1 6 janvier	Introduction L'Antiquité tardive et le début du Moyen Âge
Cours 2 13 janvier	Le Haut Moyen Âge I : Les royaumes germaniques Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 1, 2
Cours 3 20 janvier	Le Haut Moyen Âge II : L'expansion du royaume franc et les débuts de l'empire. Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 3, 4.
Cours 4 27 janvier	Le Moyen Âge central I : L'avènement des Capétiens et l'an mil Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 8, 9, 10.
Cours 5 3 février	Le Moyen Âge central II : L'essor urbain, les Capétiens directs Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 11, 12, 13.
Cours 6 10 février	Le Moyen Âge central III : Les croisades Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 16.
Cours 7 17 février	Le Moyen Âge tardif I : Les aléas de la conjoncture Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 18.
24 février	Examen intra
3 mars	Semaine de relâche
Cours 9 10 mars	Le Moyen Âge tardif II : Idéal du Prince et pouvoir royal Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 24.
17 mars	Jeudi 17 mars : suspension des activités pédagogiques du 1er cycle (11h50 à 15h50)
Cours 10 24 mars	Le Moyen Âge tardif III : Le règne de Charles VII et la fin de la guerre de cent ans Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 19.
Période d'évaluation des enseignements : du 28 mars au 15 avril 2022 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
Cours 11 31 mars	Les représentations du Moyen Âge dans les films, les séries et les jeux/Atelier en classe
Cours 12 7 avril	Culture et société : L'éducation au Moyen Âge
Cours 13 14 avril	Santé et société au Moyen Âge
21 avril	Examen final et remise du travail final

MÉTHODOLOGIE

Cours magistraux appuyés sur des documents d'archives, des cartes, des éléments iconographiques et des capsules vidéo. Des activités et ateliers en classe seront ponctuellement ajoutées. Les présentations power-points seront mises à la disposition des étudiants sur le site Moodle avant le cours suivant. Lectures hebdomadaires obligatoires dont le contenu peut faire partie des évaluations.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

M. Balard, J.P. Genet et M. Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, coll. HU Histoire, 6^e édition. Disponible à la coopérative universitaire.

ÉVALUATION

25 février : Examen Intra portant sur les concepts	20 %
21 avril : Examen final à développement	40 %
21 avril : Travail de session : travail de recherche ou compte rendu de lecture	40 %

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mode et critères d'évaluation

Travail de recherche ou compte rendu de lecture (doit être remis obligatoirement sur Moodle)

Acquisition des connaissances	25 %
Capacité d'analyse et esprit critique	25 %
Capacité de recherche	25 %
Capacité de dissertation (structure de l'argumentation)	10 %
Qualité de la langue	15 %

Intra

Acquisition des connaissances	40 %
Compréhension des concepts	40 %
Synthèse	10 %
Qualité de la langue	10 %

Examen final

Acquisition des connaissances	25 %
Capacité de critique et d'analyse	25 %
Capacité de synthèse	25 %
Capacité de dissertation	15 %
Qualité de la langue	10 %

Considérations sur l'évaluation

L'acquisition des connaissances

Vise à évaluer le degré d'apprentissage dont l'étudiant(e) a fait preuve durant le cours. Une maîtrise de la trame chronologique, une compréhension des enjeux historiques, une utilisation adéquate du vocabulaire et des concepts, une correcte identification des acteurs et des personnages historiques ainsi que leurs réalisations sont autant de signes de cette acquisition des connaissances

Capacité de recherche : IMPORTANT

Vise à évaluer la capacité de l'étudiant(e) à documenter son travail. La richesse et la diversité de la bibliographie, la faculté de l'intégrer **correctement** dans un appareil critique composé de références en bas de pages, la qualité des citations sont les éléments qui aident à évaluer ce point.

Capacité d'analyse

Vise à évaluer le niveau de compréhension du sujet par l'étudiant(e). Une analyse approfondie se juge sur la qualité des arguments qui servent à démontrer les propos, une saine dialectique entre les éléments d'analyse et les exemples proposés à l'appui, l'originalité de l'approche, une attention particulière à la méthodologie.

Capacité de synthèse

La capacité de synthèse est aussi une façon d'évaluer le niveau de compréhension du sujet par l'étudiant(e). Selon un adage bien connu : Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement-et les mots pour le dire viennent aisément. Ce qui signifie que quand on a véritablement compris quelque chose, il est facile d'en parler, de résumer et de synthétiser. La faculté d'identifier des lignes directrices et des lignes secondaires, la faculté d'exprimer de façon concise des problèmes complexes, contribuent à une bonne capacité de synthèse.

Structure de l'argumentation

Ce critère sert à évaluer la cohérence générale du propos, la division logique en parties et en sous-parties, la clarté de l'expression écrite ou orale, la capacité de structurer sa pensée de façon à offrir une argumentation convaincante.

Langue

Fautes d'orthographe et syntaxe.

Consignes pour les travaux

Le travail de recherche

Le travail de recherche doit faire de 12 à 15 pages. Il doit avoir une page-titre avec l'identification de l'étudiant(e), le sigle du cours et la session concernée ainsi qu'une table des matières. Il doit être composé d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion clairement identifiés ainsi qu'une bibliographie complète. Il doit proposer une problématique et une hypothèse exprimées de façon explicite. Il doit proposer un appareil critique sous forme de notes infrapaginales riche, diversifié et conséquent, présenté selon les normes établies par le département d'histoire. Il doit faire un usage adéquat des citations par leur qualité, leur pertinence et leur choix. Le travail de recherche est l'occasion pour l'étudiant de démontrer son originalité, son approche et ses préférences méthodologiques, sa compréhension d'un sujet pointu et sa capacité de le replacer dans une perspective globale.

Le compte-rendu de lecture

Le compte-rendu de lecture n'est pas un résumé. Vous trouverez les modalités de son élaboration dans le document intitulé : « *Extrait du guide méthodologique* » disponible sur le site Moodle. **Notez que le compte-rendu demandé pour ce cours comprend une critique externe.** Le compte-rendu doit donc intégrer des éléments provenant d'une bibliographie complémentaire au livre choisi d'au moins 5 éléments ; livres, articles, articles d'encyclopédie, et cette bibliographie doit être utilisée et perceptible dans des notes de bas de page et des citations.

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1>

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
